

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Véronique LOISON Angers
Denis MAZAUD Angers	

Délégués du personnel

Véronique LOISON Centre d'Angers	Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Chantal LENOIR Centre d'Angers	Maryse SERVANT Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté

Sébastien CATALANO
DR Guyane

Élus & représentants au CE

Catherine GUIMARD Secrétaire DR Centre	Patrick EVEN Secrétaire adjoint DR Bretagne
--	---

Laurence MÉCHIN, trésorière	Alain ANGLADE
Didier CHÉREL	Centre de Valbonne

Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées
----------------------------------	------------------------------------

Ruven GONZALEZ
DR Centre

Anne POMART
Marie-Catherine FOULQUIER
DR Languedoc-Roussillon

Michel CAIREY-REMONNAY
DR Franche-Comté

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

Bulletin d'information aux
personnels de l'ADEME

N°88

30 juin 2014

Flash Info



CE des 17 et 20 juin 2014

La direction et les représentants du personnel ont débuté la séance du comité d'entreprise du 17 juin par une minute de silence en mémoire de Frédéric VERNET et Magali ROCHER, les deux collègues qui nous ont quitté.

Actualités avec le président

Le serpent de mer du **projet de loi sur la transition énergétique** est encore reporté. Ce ne serait même plus un projet de loi mais un projet d'architecture du projet dans la perspective d'un projet plus global et plus intégrateur... heureusement que c'est une priorité... Mais nous sommes rassurés, l'ADEME a été consultée...sur le projet de projet.

Nous avons interrogé le président au sujet d'informations circulant dans la presse concernant **100 M€ amputés sur notre prochain budget**. À l'assemblée nationale, certains parlementaires inquiets ont même interrogé notre président.

Ces **inquiétudes** arrivent après les suppressions de postes, les menaces sur les implantations de Valbonne et Paris, ainsi que le projet de réforme territoriale, transférant des compétences, entrant dans le champ de l'ADEME, aux Conseils Régionaux.

Le Président dément 100 M€ de baisse, affirmant qu'**aucun arbitrage n'est encore rendu** et que finalement il pourrait même être en augmentation sur les fonds Déchet et Chaleur...

À ce jour, nous ne sommes pas touchés par une baisse de notre budget d'intervention même si 170 M€ d'IA (donc hors budget ADEME) ont été transférés au bénéfice de la Défense nationale (il est vrai que des généraux avaient menacé de démissionner !).

Le SNE en profite pour rappeler la demande collective des élus du CE pour que lui soit présentée la **stratégie territoriale de l'ADEME**, sujet récurrent depuis des années. Le président répond qu'il y en a une, bien sûr ! Il faut juste la mettre à jour... Bon, soit ! Mais avec tout qui bouge en ce moment (réforme territoriale, loi sur la transition énergétique...), il va évidemment falloir prévoir de s'adapter !



Base données unique

La loi sur la sécurisation de l'emploi a instauré de nouvelles règles concernant l'information et la consultation du comité d'entreprise notamment sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale ou les orientations stratégiques de l'entreprise, tout comme sur les conditions de travail. Il est notamment prévu d'instituer une **base de données économiques et sociales** unique. Les finalités, la construction et la mise en place de cette base de données font l'objet de discussions. Nous aurons donc l'occasion de vous en reparler...



Bilan de la formation 2013

Tous les élus (ainsi que la Commission Formation et Emploi) ont salué, une nouvelle fois, le travail effectué par l'équipe du service formation interne. Le document est particulièrement **clair et agréable à lire**. Au fil du temps, et de nos demandes, les annexes se sont étoffées. Il y aura nécessité peut être de les simplifier.

Un point d'amélioration néanmoins : il concerne la nécessité de faire une **distinction entre les formations** obligatoires, bureautique et celles qui permettent d'évoluer. La réforme de la formation continue en cours va de toute façon modifier les modalités du « Droit Individuel à la Formation », cette remise à plat permettra, nous l'espérons, plus de transparence sur ce point.

En cas de souci sur l'EIA (entretien individuel annuel) nous demandons que les **besoins de formation** soient bien exprimés par ailleurs et de façon systématique.

Nous nous interrogeons sur les bilans de compétence réalisés très majoritairement par des femmes. Si la tendance est lourde, quelle analyse en fait la direction ?

Carte Pass-Time pour la DR Guadeloupe

Le CE a décidé d'accepter la demande des salariés de la direction régionale Guadeloupe d'utiliser exceptionnellement le reliquat de budget CE enveloppe activités collectives 2013 pour tester la carte (Pass-Time) mieux diffusée localement que la carte CEZAM. La commission temps libre propose d'informer toutes les DR outremer pour étudier une plus large diffusion en 2015.

Vote favorable unanime des élus.



Indemnité kilométrique vélo pour le trajet domicile-travail

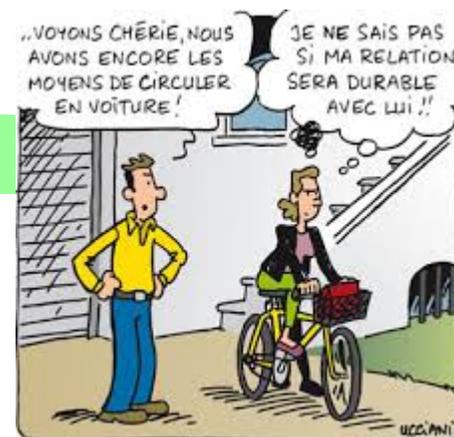
Une **expérimentation** du versement aux salariés venant au travail en vélo d'une indemnité kilométrique est en cours de lancement. Elle portera sur une durée de **6 mois** à compter du 1er juillet 2014 avec une indemnité de **0,25 €/km**, sur un trajet aller-retour sans détours, plafonnée à 250 € pour les 6 mois d'expérimentation et non cumulable avec les autres aides (transport en commun abonnement...). L'expérimentation est lancée sur **Angers et 2 DR** (Bourgogne et Centre) choisis en fonction notamment du potentiel de développement et de la facilité de la pratique locale.

Cette expérimentation est réservée aux **volontaires** qui s'engageront à un **suivi précis** de leur pratique.

Les **MAD** fonctionnaires sont hélas **exclus** du dispositif car pour l'instant l'indemnité est soumise à charge salariale pour l'employeur (et imposable) or une indemnité versée à un fonctionnaire ne saurait être soumise à charge.

Le SNE se réjouit de la participation de l'ADEME à cette expérimentation que nous avons demandé avec insistance et justification notamment via nos questions écrites en DP. Il rappelle que ce ne sont pas les pratiquants actuels mais la dynamique qui sera créée autour du changement de comportement pour les nouveaux pratiquants, qui est visée par cette expérimentation. Il est donc primordial de réussir la **communication** en amont.

Il faut rappeler que cette modalité, qui doit rester simple, existe déjà depuis de nombreuses années dans plusieurs pays dont la Belgique au titre de la santé avant même l'aspect environnemental.



Bénéficiaires du CE (correction du règlement intérieur)

L'article du règlement intérieur du CE qui précisait les **bénéficiaires des aides du CE** a été corrigé afin de se mettre en conformité avec la réglementation.

Ainsi, les activités sociales et culturelles du CE sont proposées :

- à tous les salariés de l'ADEME quelle que soit la nature du contrat, CDI, CDD, allocataires de thèses ADEME... ;
- aux personnels mis à disposition (MAD) à l'ADEME, par un organisme tiers public ou privé, qui ont renoncé aux aides versées au titre de leur établissement d'origine (employeur, CE, association ou amicale...);
- à titre particulier aux salariés du CE ;
- aux volontaires du service civique ou équivalent et aux stagiaires ;
- aux anciens salariés retraités de l'ADEME ou licenciés pour raisons médicales.

Condition à respecter par tous les bénéficiaires (sauf retraités et licenciés pour raisons médicales) : **Être présents à l'ADEME depuis au moins 1 mois** au moment où l'activité est accessible et réalisée.

Les conditions particulières sont définies à l'article 21-2 Modalités d'attribution des aides.

DCDD → DECD

Globalement, et on l'a déjà dit, la réorganisation de la *Direction de la Consommation Durable et des Déchets* en une *Direction de l'Économie Circulaire et des Déchets* est une démarche améliorée par rapport à d'autres réorganisations du passé. Il y a eu des efforts de **concertation**, avec des séminaires de direction et des groupes de travail, même s'il reste quelques insuffisances :

- Quelques salariés ont le sentiment de ne pas avoir été consultés sur leur destination et évolution voire même informés en amont. Quelques salariés resteront isolés.
- Pas de réponse à certaines demandes notamment celle de faire émerger la **société civile** dans l'affichage et dans les missions.
- Organisation concrète des **transversalités** bien imprécise (chefs de projet, relations avec les hiérarchiques, temps de travail correctement pris en compte et intégré à l'EIA).
- Des **inquiétudes** sur l'application des effectifs de référence notamment sur la charge de travail par exemple des assistantes gestionnaires.

Enfin, la direction nous a confirmé que les **fiches de postes** des personnes évoluant dans leurs missions seront mises à jour selon la procédure existante.

Nos votes : 3 POUR et 2 ABST



Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société
avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Retour sur les comptes 2013 du comité d'entreprise

Lors du dernier CE, certains élus CFDT s'étaient interrogés sur le décalage entre le montant de la **dotation au CE** versée par la direction et le montant prévisionnel figurant dans les informations transmises par le Cabinet Poussin.

Une ultime vérification, faite auprès des cabinets d'expertise comptable, a permis de lever tout doute à ce sujet. L'exactitude des comptes est donc vérifiée.

La secrétaire du CE a regretté qu'une communication syndicale remettant indument en cause la crédibilité de la direction, des trésoriers du CE et des cabinets d'expertise comptable ait pu être faite sans attendre cette ultime vérification, jetant ainsi le discrédit.